

Argentré du Plessis, le 8 juillet 2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif du collège, **un séjour d'intégration** est organisé pour les élèves de sixième à la mi-septembre dans une station balnéaire où, encadrés par leurs professeurs et des éducateurs de la vie scolaire, il leur sera proposé des activités de découverte du milieu et des animations sportives.

L'accueil est au cœur de notre charisme lasallien et l'expérience de l'année dernière nous a conforté dans la pertinence de favoriser la connaissance entre élèves provenant de dix communes différentes dès le début d'année. La confiance entre élèves et adultes est également un objectif essentiel qui va poser les bases de dix mois de travail en commun.

Pour des raisons de capacité d'accueil du centre, le groupe d'élèves de sixième sera séparé en deux. Le premier groupe partira le **lundi 16 septembre** à 7h15 et reviendra le **mercredi 18 septembre** vers 18h30. Le deuxième groupe partira le **mercredi 18 septembre** à 7h15 et reviendra le **vendredi 20 septembre** vers 18h30.

Lieu du séjour	Hébergement	Transport	Coût du séjour
Santec (Finistère)	Centre « Nature Bon Vent » ECO- label	Car, Transports Le Pape	185 €

Programme envisagé

2 activités sportives / nautiques

2 activités pédagogiques

Formalités administratives

Si votre enfant ne l'a pas obtenu en CM2, vous devrez nous fournir « l'attestation de natation anti-panique » complétée et l'autorisation parentale ci-jointes.

Equipement à prévoir

Prendre connaissance de la feuille « ma valise classe de mer »

Réunion de présentation du séjour : Lundi 9 septembre à 18h30

Coût du séiour

Ce prix inclut le voyage aller-retour, l'hébergement, les repas, les activités sportives et de découverte.

92.50 € payable sur octobre et novembre.

Une aide de 50 € sera attribuée aux familles qui ont deux enfants scolarisés au sein du Groupe Scolaire d'Argentré du Plessis et qui partent sur une durée d'au moins 3 jours consécutifs au cours de la même année scolaire.

L'APEL, association des parents d'élèves, prévoit l'attribution d'une aide de 15 à 20€ pour ce séjour.

En cas de maladie empêchant votre enfant de participer au voyage ou en cas d'événement familial grave, seul un remboursement partiel pourra être effectué (des frais sont déjà engagés pour le transport et l'hébergement).

Nous sommes conscients que ce projet peut entraîner des difficultés financières pour certaines familles. Si cela est votre cas, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. TORDOIR, chef d'établissement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Les professeurs du niveau 6^{ème} Mme Bourguignon, coordinatrice de 6^è M. Tordoir, Chef d'Etablissement

54 Rue Alain d'Argentré – 35370 Argentré du Plessis - Tél. : 02.99.96.61.53 – e-mail : lasalle-stjoseph@argentre.org



Argentré du Plessis, le 8 juillet 2019

Ma valise pour Santec

Vêtements:

Veillez à n'emporter que des vêtements pratiques, peu coûteux et peu fragiles

- Sous-vêtements, chaussettes
- Pulls : préférez les polaires et sweats
- Pantalons : jeans, survêtements
- Tee-shirts à manches longues et à manches courtes
- 1 pyjama
- Casquette
- Maillot de bain pour le kayak, le surf, le wave-ski
- Manteau imperméable et coupe-vent (type K-way).
- Shorts: uniquement aux beaux jours!
- Gants, écharpe et bonnet : uniquement en cas de grand froid prévu!

Toilette:

- un drap de dessous, un drap housse, une taie d'oreiller (seule la couette est forunie)
- une trousse de toilette
- dentifrice, brosse à dents
- gel douche, shampooing
- brosse à cheveux, élastiques pour attacher les cheveux longs
- une serviette de toilette + une autre serviette pour les activités nautiques

Repas :

- une serviette de table en tissu (+ rond de serviette si vous avez)

Chaussures:

- bottes en caoutchouc
- vieilles baskets
- chaussons
- sandales pour les beaux jours

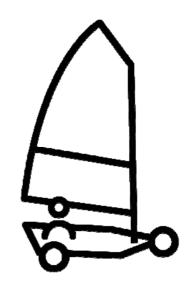
Autres:

- 1 goûter pour l'aller 1 sac-à-dos 1 gourde
- 1 montre pour gérer son temps et être à l'heure aux activités et rassemblements
- appareil photo à usage unique
- crème solaire lunettes de soleil qui protègent du soleil et aussi du sable en cas de vent
- 1 livre de chevet, 1 jeu de société de poche ou un jeu de cartes
- la trousse d'école bien garnie!

Ne pas emporter:

Objets de valeur (chaîne, gourmette, téléphone portable, DS, jeux vidéos, tablette, enceintes portables, etc), déodorant en spray. Les bonbons et friandises sont interdits dans le car et dans les chambres ainsi qu'aux arrêts le long du trajet.

Petit conseil:







Argentré du Plessis, le 8 juillet 2019

Veillez à marquer aux noms et prénoms tous les vêtements des enfants ainsi que l'intérieur des chaussures, sans oublier les produits de toilette, les appareils photos. Préparez la valise en compagnie de votre enfant pour qu'il sache ce que vous y avez mis ! Il retrouvera d'autant mieux ses affaires lors du séjour.

Inscription et paiement

à retourner au professeur principal au plus tard pour le <u>2 septembre, jour de la rentrée</u> Coût du séjour : **185** €

NOM Prénom (de l'élève) Classe 6 ^{ème}
INSCRIPTION
□ Nous avons bien pris connaissance des modalités du séjour de notre enfant à Santec.
PAIEMENT
VEUILLEZ INDIQUER CI-DESSOUS VOTRE SITUATION:
□ Nous prenons entièrement à notre charge les frais du séjour
□ Nous avons deux enfants qui partent cette année pour un séjour de plus de 3 jours (50€ d'aide)
□ Nous bénéficions d'une aide versée directement au collège (Comité d'Entreprise, MSA, etc)
Précisez laquelle : Montant :
Il nous reste donc à verser personnellement la somme de :
Merci de noter ci-dessous votre choix de règlement :
□ En 2 fois par prélèvement automatique : 92.50 € en octobre, 92.50 € en novembre.
□ En 2 fois par chèque bancaire à l'ordre de « <i>OGEC La Salle St Joseph</i> » : 92.50 € en octobre, 92.50 € en novembre. Vous fournirez les deux chèques avec cette feuille de règlement en indiquant au dos du chèque la dat d'encaissement.
☐ Autre mode de paiement :
En cas de difficultés financières un rendez-vous peut être demandé auprès de M. Tordoir, chef d'établissement.
ALeLe

Signature des Parents ou du responsable légal



Argentré du Plessis, le 8 juillet 2019

Autorisation parentale à remettre au professeur principal <u>pour le 2 septembre, jour de la rentrée</u>

- AUTORISATION PARENTALE
Je soussigné(e) (NOM - Prénom)
Adresse complète :
N° Tél. où l'on peut vous joindre en cas d'urgence :///
agissant en qualité de (1) père, mère, parents, exerçant le droit de garde, tuteur,
autorise ma fille / mon fils (1):
à participer au voyage organisé par le Collège La Salle St Joseph d'Argentré du Pl. à Santec du 17/09/18 au 21/09/18, déplacement
qui s'effectuera en car.
(1) Barrer la mention inutile
2 - DECHARGE MEDICALE ET AUTORISATION
<u>Problèmes particuliers</u> :
- Allergies :
- Soins médicaux :
- Médicaments à prendre (joindre l'ordonnance) :
- Régime alimentaire :
Si votre enfant gère lui-même son traitement régulier, merci de nous fournir l'ordonnance ainsi qu'une attestation stipulant que
vous l'autorisez à gérer seul son traitement. Dans le cas contraire, un adulte se chargera de lui administrer son traitement.

3 - **ENGAGEMENT**

Il est entendu que le règlement du Collège La Salle Saint-Joseph continue à s'appliquer pendant les voyages et sorties. C'est pourquoi, je m'engage à respecter le règlement lors du voyage.

- Ainsi, je respecterai toutes les consignes données par les accompagnateurs y compris celles qui concernent les temps libres,
 - je maintiendrai le car dans un bon état de propreté et d'ordre,
- je me comporterai avec politesse et respect tant dans le groupe et envers les accompagnateurs qu'envers les personnes du centre Nature Bon Vent,
 - je ne participerai à aucune sortie qui ne serait pas organisée par les accompagnateurs,

Tout manquement à ce règlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au rapatriement d'autorité (<u>à la charge</u> <u>des parents</u>)



Argentré du Plessis, le 8 juillet 2019

A :, le Signature de l'élève,	A :

Si votre enfant ne l'a pas obtenu en CM2, vous devrez nous fournir « *le test de natation anti-panique* » ci-dessous pour le 2 septembre, jour de rentrée, au professeur principal

Madame, Monsieur,

Un séjour d'intégration sera proposé à votre enfant entrant en sixième à la rentrée. Il se déroulera à Santec (29) :

- du 16 au 18 septembre (pour 3 classes) ou
- du 18 au 20 septembre (pour 2 autres classes).

Votre enfant se verra proposer des animations de découverte du milieu et des animations sportives ; celles-ci seront définies sur place.

Pour les activités sportives nautiques, il est impératif de valider un test anti-panique (modèle ci-dessous). Sans ce certificat dûment complété, il ne sera pas possible à votre enfant de pratiquer les activités nautiques.

La piscine de Vitré et celle de La Guerche sont habilitées à faire passer ce test. Si vous souhaitez le faire passer à votre enfant, nous vous demandons de le faire au cours des vacances d'été en spécifiant que vous venez à titre individuel.

Cordialement.

La Direction

 \times \times à découper afin de le présenter à la piscine au titre d'un <u>TEST INDIVIDUEL</u> POUR UN CAMP \times \times \times \times



test de natation anti-panique

Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles

Je soussigné(e)	,	Maître-Nageur Sauvete	ur, atteste que :
l'enfant	. né(e) le :		est capable de :

- effectuer un saut dans l'eau,
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes,
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes,
- nager sur le ventre pendant vingt mètres,
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.
- Dans les cas prévus en annexe au présent arrêté, ce test peut être réalisé avec une brassière de sécur ité.
- ▶ Ce document est délivré par une personne répondant aux conditions prévues aux 1°, 2° et 3° de l'article R. 227-13 susvisé dans les disciplines suivantes : canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation, ou par une personne titulaire du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.

Observations :	
Signature du M.N.S. et cachet de l'établissement ·	١